

GUADELOUPE  
**SARG'EXPO** 2019

# Réunion Dédiée

Lundi 14 octobre 2019

CAUE - ABYMES

# RÉUNION DÉDIÉE



Lundi 14 OCTOBRE 2019  
CAUE - ABYMES

## Ordre du jour

1. Présentation de l'action
2. Objectifs pour le CAUE
3. Préparation & organisation logistique
4. Supports & Outils
5. Organisation logistique
6. Planning du CAUE
7. Communication & Représentation
8. Points divers

# 1. PRESENTATION DE L'ACTION



## SARG'EXPO 2019

- CONTEXTE
- OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION
- DATES
- THEMATIQUE
- FORMAT
- Porteur du projet: région Guadeloupe
- Partenaire: Rectorat



- Entreprises, venez exposer vos savoir-faire et compétences en gestion des sargasses !**
- ▶ Collecte des sargasses à terre, en mer, barrages
  - ▶ Valorisation de ces algues
  - ▶ Observation et prévision des échouages
  - ▶ Stockage de sargasses
  - ▶ Suivi sanitaire des émanations de gaz

**Donnez une visibilité exceptionnelle à vos solutions en participant à la SARG'EXPO**

Venez à la rencontre des décideurs de la Caraïbe et des Amériques (AEC, DECO, France, Mexique, Brésil, USA, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Guyane, ...)



Dépôt des candidatures par mail à : [sargexpo2019@semprg.fr](mailto:sargexpo2019@semprg.fr)  
Date limite : 16/09/2019 (dans la limite des places disponibles)  
Toutes les informations sur : [www.sargexpo.fr](http://www.sargexpo.fr)



### 3. PREPARATION & ORGANISATION LOGISTIQUE



4

#### Stand commun RECTORAT & CAUE

RECTORAT → Présentation des projets de l'académie autour de l'EDD

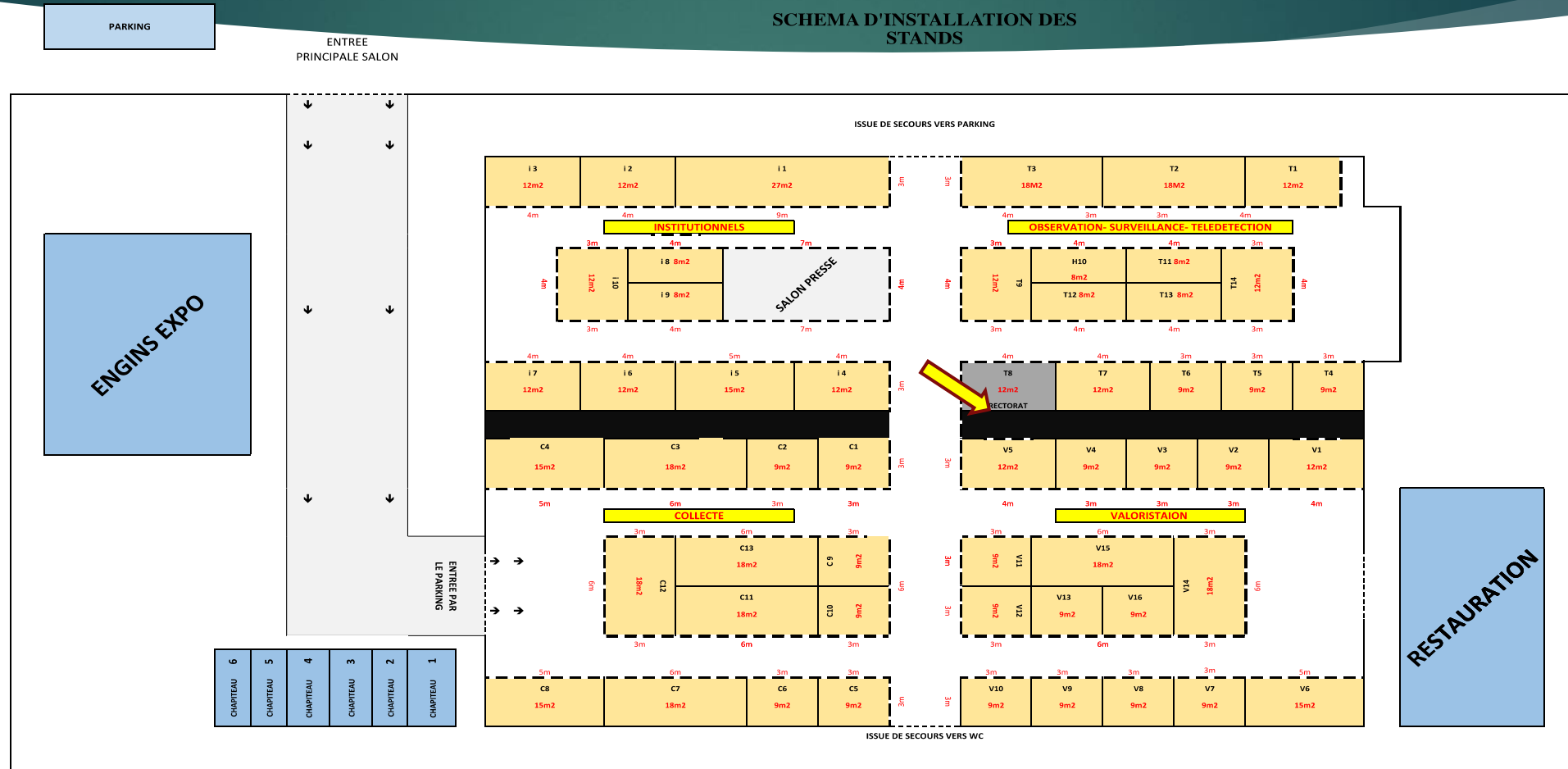
- 6 écoles retenues:
  - 1 école primaire : Vieux-Fort
  - 4 collèges: Gourdeliane, Petit-Bourg, Port-Louis, Moule
  - 1 lycée : Port Louis
- Projets : AME, SARGASSES, JARDIN CREOLE, KAY AN NOU, MANGLIANA, LITTORAL
- Supports: Affiches A3, Film, dossier de présentation, travaux des élèves, roll up
- Total prévisionnel des participants sur les 3 jours: : 75 élèves / 16 enseignants

# 3. PREPARATION & ORGANISATION LOGISTIQUE



**SALON  
SARG'EXPO 2019  
24-25-26 OCTOBRE 2019**

**SCHEMA D'INSTALLATION DES STANDS**



## 4. SUPPORTS & OUTILS



6

### Stand commun RECTORAT & CAUE

#### CAUE → Présentation du CAUE

- Supports:
  - ✓ Plaquettes de présentation du CAUE
  - ✓ Brochure thématique
  - ✓ Roll up
- Outils: Maquette et son module (En complément → Exposition sur les Sargasses- CCEE & partenaires)
- Accompagnement mise en œuvre de l'opération & Collaboration logistique.
- Mise en forme de affiches des projets A3 des écoles

# 5. ORGANISATION LOGISTIQUE



7

## Stand commun RECTORAT & CAUE



DOSSIER

PRATIQUE DE

L'EXPOSANT

www.sargexpo.fr



### **Article 9 : Installation et débarrassage des stands**

**L'installation des exposants aura lieu le 23 Octobre 2019 de 8H00 à 17H00 au WTC.** Les jours du salon, plus aucune circulation de matériel ne sera permise 30 minutes avant l'heure d'ouverture et pendant toute la durée d'ouverture publique.

**Le débarrassage des stands se fait le dernier jour du salon après la fermeture le samedi à partir de 17H00.** Il est interdit de commencer à déplacer du matériel avant la fermeture du salon.

### **Article 10 : Aménagements stands**

Les stands de 8m<sup>2</sup> et 9m<sup>2</sup> disposent d'une table et quatre chaises, pour les plus grands stands deux tables et quatre chaises. **Toutes demandes de mobilier supplémentaire donneront lieu à un devis.**

### **Article 11 : Dimensions des stands, Hauteur cloisons**

Les stands de :

- 8 m<sup>2</sup> font 4m de façade et 2m de profondeur
- 9 m<sup>2</sup> : 3m de façade et 3m de profondeur
- 12 m<sup>2</sup> : 4m de façade et 3m de profondeur
- 18 m<sup>2</sup> : 6m de façade et 3m de profondeur

Table: 183 x 76 cm



# 5. ORGANISATION LOGISTIQUE



## AMENAGEMENT DES STANDS

### Article 1 : Espace de circulation

Chaque exposant dispose d'une surface définie en amont. L'ensemble du matériel et de la PLV doit rester à l'intérieur de cet espace et ne peut empiéter sur les espaces de circulation.

### Article 2 : Affichage sur cloison

Il est interdit d'accrocher, de scotcher ou de coller du matériel ou de l'affichage quel qu'il soit directement sur les cloisons ou sur l'armature des stands. **Seule l'utilisation de pâte à fixer est autorisée pour la pose d'affichage.** Aucune affiche ne peut être posée sur les vitres extérieures du WTC.

Toute détérioration de cloison sera facturée à l'exposant.

### Article 3 : Revêtement de sol

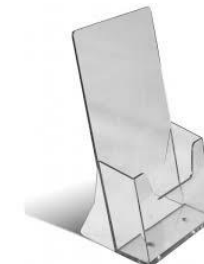
L'emploi de revêtement de sol dans un stand est possible s'ils sont fixés au sol par un scotch double face et s'ils sont de catégorie M4 au titre de la réaction au feu (attestation à fournir).

### Article 4 : Décoration murale

Les décorations murales sont possibles s'ils sont de la catégorie M2 au titre de la réaction au feu (attestation à fournir). Les toiles tendues au plafond (appelées vélum) sont interdites. Elles peuvent être autorisées après avis de la commission de sécurité si elles sont de catégories M1. Les éléments de décoration flottants (lycra par exemple) sont autorisés sans exigence si la surface de toile est inférieure à 50 cms<sup>2</sup>.

## BESOINS LOGISTIQUES

- ✓ Table
- ✓ Boîte à outils CAUE
- ✓ Scotch double face
- ✓ Moquette
- ✓ Scotch pour affiche 3M
- ✓ Supports transparents pour les plaquettes





## 6. PLANNING DE L'EQUIPE



9

Planning à mettre à jour avec les retours de l'équipe

### DATES ET HORAIRES DU SALON

*Le Mercredi 23 Octobre, les exposants doivent installer leurs stands à partir de 9H00 jusqu'à 18H00 au World Trade Center.*

❖ **Ouverture Officielle du salon :**

- Jeudi 24/10 de 8H30 à 18H00
- Vendredi 25/10 de 8H30 à 18H00
- Samedi 26/10 de 8H30 à 17H00

*Le samedi 26 Octobre, clôture et fermeture du salon suivi d'un cocktail pour les exposants.*

## 7. COMMUNICATION & REPRESENTATION



- **REPRESENTATION PROTOCOLAIRE**
  - ✓ 24/10/19 - 11H à 12H : Inauguration officielle du Salon
  - ✓ 26/10/119 - 11H à 12H : visite officielle du 1er ministre & des représentants des délégations
- **COMMUNICATION**
  - ✓ Information des membres et partenaires
  - ✓ Définition de la stratégie de communication

# 8. POINTS DIVERSES



# Merci de votre attention

971 Guadeloupe  
**c.a.u.e**  
 Conseil d'architecture, d'urbanisme  
 et de l'environnement

**LE CAUE AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS**

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe (CAUE) est un organisme indépendant, créé par la Loi sur l'Architecture de 1977. Il assume des missions de service public : Informer, Conseiller, Accompagner, Former et Fédérer les acteurs et usagers du Territoire sur les problématiques du cadre de vie.

**Le Seminaire du RIUDS - 29 et 30 novembre 2018 - Concilier planification et opportunités d'aménagement des territoires urbains et littoraux.**

**Les Ateliers Techniques du CEP - Transition énergétique et Bâtiments communaux.**

Vous êtes élu et vous avez un projet pour votre territoire ?  
 Elaboration d'un document d'urbanisme, embellissement d'un espace public, réhabilitation d'un bâtiment patrimonial, programmation architecturale ou urbaine ou, mise en accessibilité, conseils sur les permis de construire, animation périscolaire, réduction de la consommation énergétique du patrimoine communal bâti, conseil et information des administrés.

**LE CAUE EST UN OUTIL GUADELOUPEEN DE PROXIMITÉ ET UNE AIDE A LA DECISION POUR VOS PROJETS.**

**Ayez le réflexe CAUE !**

**CONTACTEZ-NOUS**  
 Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe  
 Tél. : 0590 81 83 85 — Fax : 0590 81 74 76 - Mail : contact@caue971.org  
 CC Le Pérou - Bâtiment B n°46 - Petit-Pérou - BP 136 - 97181 Abymes Cedex

**N Vert 0800 800 422**

Les missions du CAUE  
 de la Guadeloupe :

**I C A F FeT**

- Informer
- Conseiller
- Accompagner
- Former
- Fédérer autour du Territoire

Patrimoine Énergie Cadre de vie  
 Urbanisme **Architecture** Paysage  
 Énergie Climat Climat Conseiller Climat  
 Paysage **Patrimoine** Énergie Urbanisme  
 Climat **Aménagement** Fédérer Énergie  
 Énergie Environnement Patrimoine  
 Climat **Accompagner** Territoire  
 Conseiller Architecture Urbanisme  
 Former Climat Énergie

**En 2019 : Ayez le réflexe CAUE**

CAUE Guadeloupe  
 Tél. : 0590 81 83 85 - Fax : 0590 81 74 76  
 Email : contact@caue971.org - Web : www.caue971.org